



## **Entreprises du Patrimoine Vivant, 4 lauréats en Nouvelle-Aquitaine**

lundi 13 mars 2023, par [lpe](#)

Le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) attribué par l'Institut national des métiers d'arts vient d'être décerné ou renouvelé aux entreprises suivantes :

- Domaine Château de Fontpinot SAS à Ségonzac (Charente)
- Les Bouchages Delage à Gensac-la-Pallue (Charente)
- L'Hôtel du Palais à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)
- SAS Invelac à Neuvic (Dordogne)

Ce label est une marque de reconnaissance de l'État qui permet aux entreprises de bénéficier d'une reconnaissance officielle et de valoriser leur savoir-faire. Il récompense des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, qui se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares, qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français.

Les entreprises labellisées contribuent également à la préservation de l'environnement et au développement économique et social de leur territoire. Le label EPV est donc une fierté pour les entreprises labellisées et une garantie pour les consommateurs d'acheter des produits d'excellence, fabriqués en France.

Depuis sa mise en place en 2006, le label EPV regroupe plus de 1400 entreprises d'exception en France. Parmi les entreprises labellisées sur le territoire national, **la région Nouvelle-Aquitaine en compte désormais 157**. On retrouve des EPV dans 7 secteurs phares : arts de la table, culture et loisirs, décoration, équipements professionnels, gastronomie, mode et beauté et patrimoine bâti. Le secteur le plus représenté est la décoration.

Plus : [www.patrimoinevivantnouvelleaquitaine.com](http://www.patrimoinevivantnouvelleaquitaine.com)